

ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU MÉMOIRE DE MASTER (2025-2026)

La validation du master d'anthropologie inclut la rédaction d'un mémoire de recherche soutenu devant un jury à la fin du M2. Les étapes de l'élaboration du mémoire, semestre par semestre, sont les suivantes :

S1 : Le **22 décembre 2025** au plus tard les étudiant.es remettront à leur directeur/trice de mémoire, à leur tuteur/trice, et au responsable de parcours/domaine régional, un projet de mémoire de 10 à 15 pages (**EC : Définir le sujet de la recherche**) comportant un exposé du sujet, élaboré à partir d'un aperçu critique de la littérature scientifique pertinente. Il pourra faire l'objet d'une présentation orale dans le cadre des séminaires régionaux ou thématiques.

Le 15 décembre au plus tard, chaque étudiant.e aura déposé au secrétariat l'intitulé de son sujet (modifiable jusqu'au S4) ainsi que le nom d'un.e directeur/trice de mémoire et d'un tuteur/trice.

Le directeur/trice et le tuteur/trice feront parvenir au responsable de domaine régional ou de spécialité un court rapport accompagné d'une proposition de note sur 20 pour le **26 janvier 2026**.

S2 : Les cours du S2 sont regroupés au début du semestre, du 19 janvier au 20 février 2026, afin de permettre aux étudiant.es d'effectuer un séjour de recherches prolongé (enquête ethnographique, étude de collection, travail en bibliothèque, etc.).

Le projet de recherche, (incluant un calendrier prévisionnel du travail, les choix méthodologiques et les conditions pratiques de leur mise en œuvre), sera présenté oralement **les 10 et 11 mars 2026** devant un comité de chercheurs/euses et d'enseignant.es-chercheurs/euses (**EC Présenter à l'oral et discuter son programme de recherche avec des chercheurs professionnels**).

Les discussions et retours qui seront fait à cette occasion nourriront la rédaction d'un projet de recherche étoffé (20 à 25 pages) à rendre au plus tard le **27 mars 2026** au plus tard au directeur/trice, au tuteur/trice et au responsable de parcours/domaine. Ce projet inclura, outre le projet scientifique, un programme de recherches détaillant autant que possible le calendrier prévisionnel du travail, les choix méthodologiques et les conditions pratiques de leur mise en œuvre (**EC Ecrire un programme de recherche réaliste**).

Le directeur/trice et le tuteur/trice feront parvenir au responsable de domaine une proposition de note sur 20.

Il est fortement recommandé à chaque étudiante.e d'envoyer au directeur/trice, **à la moitié estimée du terrain**, un compte-rendu détaillé des recherches effectuées et restant à réaliser, en faisant le point sur l'évolution du sujet à cette étape du travail. La forme de ce compte-rendu sera fonction des particularités du terrain.

S3 : À la fin du S3, le **22 décembre 2025**, les étudiant.es remettront à leur directeur/trice, leur tuteur/trice, et au responsable du séminaire de domaine/parcours, un plan détaillé de leur mémoire comprenant des parties déjà rédigées (35-50 pages).

Le directeur/trice du mémoire et le tuteur/trice feront parvenir au responsable de domaine/parcours un court rapport accompagné d'une note sur 20 le **26 janvier 2026** au plus tard (**EC Analyser ses données de terrain**).

S4: Les étudiant.es souhaitant soutenir leur mémoire lors de la première session devront impérativement remettre une 1ère version (80-100 pages) à leur directeur pour le **20 avril 2026**. Sur la base du travail remis, le directeur/trice décidera si le mémoire peut être soutenu en première session et demandera les corrections qu'il/elle juge nécessaires.

Pour soutenir en 1ère session il est impératif de remettre la version définitive du mémoire (100-150 pages) au directeur/trice et tuteur/trice le **11 mai 2026** au plus tard. Avant cette date, 1 exemplaire, comportant un résumé (français et anglais) et cinq mots-clés, seront déposés au secrétariat (D213B).

Ce mémoire sera soutenu devant un jury composé du directeur/trice, du tuteur/trice et d'un troisième membre extérieur à l'équipe d'encadrement du mémoire. Ce troisième membre rédigera un rapport d'une à deux pages.

La soutenance doit avoir lieu avant le **27 mai 2026**. A son issue seront remis au secrétariat le rapport du membre extérieur et le pv de soutenance (note et appréciation de 1000 signes environ).

Une copie électronique du mémoire sera envoyée à la responsable du master à cette date.

Le jury se tiendra entre le **1er et le 5 juin 2026**.

Concours de l'Ecole Doctorale

Les étudiants souhaitant concourir au contrat doctoral de l'ED 395 **devront avoir soutenu en première session**. Les procédures de sélection du LESC et de l'école doctorale seront transmises par ces institutions.

Seconde session

Les étudiant.es souhaitant soutenir leur mémoire en deuxième session devront le déposer au secrétariat et au directrices et directeurs, suivant la procédure indiquée ci-dessus, au plus tard le **12 juin 2026**.

La soutenance devra avoir lieu avant le **29 juin 2026** dernier délai. Le rapport extérieur, le pv de soutenance et la note devront parvenir au secrétariat le **29 juin 2026** au soir dernier délai.

Le jury de la seconde session se tiendra entre le **2 et le 9 juillet 2026**.

Contacts

Responsable de la formation Master : A venir

Référente parcours Ethnologie générale : A venir

Référente parcours APE : M. Heintz (mheintz@parisnanterre.fr),

Référent parcours EMAD : N. Prévot (nicolas.prevot@parisnanterre.fr)

Référent parcours Préhistoire : L. Anderson (lars.anderson@parisnanterre.fr)